

DÉFICIENCE SENSORIELLE

Ces pictogrammes sont attribués à un établissement lorsqu'il offre un ou plusieurs services pour les personnes ayant une déficience sensorielle.



Déficience auditive

Critères d'accessibilité	A	B	C
Appareil téléscripteur pour personnes sourdes (ATS) à la réception			
Téléphone muni d'un dispositif de réglage de volume ou d'un voyant lumineux (*)			
Personnel connaissant la langue des signes			
Système d'aide à l'audition			
Système d'incendie clignotant			
Décodeur pour sous-titrage			
Audioguide avec réglage de volume disponible			



Déficience visuelle

Critères d'accessibilité	A	B	C
Menu en braille ou en gros caractères			
Panneaux d'ascenseur en braille ou en relief (*)			
Commandes sonores d'ascenseur ou verbales (*)			
Éclairage direct (*)			
Panneau descriptifs et documentation en braille ou en gros caractères			
Exploration tactile			

(*) Ce service n'est pas obligatoire pour l'obtention de la cote.

AUTRES RENSEIGNEMENTS

FORMATION DES EMPLOYÉS

Votre personnel a-t-il bénéficié d'un atelier «Formation à l'accueil» ?

Si oui, quand et par qui ?

AUTRES SERVICES ACCESSIBLES DISPONIBLES

Signature

Date



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom de l'établissement

Directrice/Directeur

Personne responsable du dossier

Adresse complète

Téléphone

Télécopieur

Courriel

Site Internet

LE TOURISME ET LA CULTURE ACCESSIBLES

c'est très rentable

DÉFICIENCE MOTRICE



Ce pictogramme signifie que tous les équipements répondent aux critères d'accessibilité Kéroul.

COMMENT UTILISER LE FORMULAIRE ?

Vous devez répondre aux questions par oui, non ou par s.o. (sans objet), selon les services offerts et le type d'attrait touristique :

- A : Musée, centre d'exposition, lieu historique
- B : Plein air, parc
- C : Agrotourisme

POUR COMPLÉTER VOTRE DOSSIER, VOUS DEVEZ INCLURE : (en format papier)

- 1 : des documents et du matériel publicitaire qui présentent votre établissement;
- 2 : une lettre de 500 mots motivant votre inscription;
- 3 : un historique de vos démarches en accessibilité.

SANS OBLIGATION, VOUS POUVEZ JOINDRE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- 1 : des lettres d'appréciation;
- 2 : votre revue de presse;
- 3 : une vidéocassette ou CD-ROM publicitaire.

Veuillez poster votre candidature, comprenant le formulaire d'inscription et les autres documents à l'attention de :

KÉROUL

Service de Recherche et développement :

4545, av. Pierre-De Coubertin
C.P. 1000, succ. M
Montréal (Québec) H1V 3R2

Critères d'accessibilité	A	B	C
Parcours sans obstacle de surface dure à largeur minimale de 1 m, de l'aire de stationnement jusqu'à l'intérieur de l'établissement			
Entrée principale accessible			
Entrée secondaire accessible			
Largeur libre des baies de portes de plus de 76 cm			
Poignées de porte à levier			
Aucun seuil de porte. Si présence de seuil de plus de 13 mm, ils sont biseautés (max : 1 : 12)			
Tringles à cintres à hauteur maximale (1, 3 m)			
S'il y a des marches sur le parcours, présence d'une rampe d'accès fixe à pente (max : 1 : 12)			
Accès sans obstacle à tous les établissements et à tous les niveaux ouverts au public			
Largeur libre minimale de 92 cm, entre les table, dans les corridors d'accès et les sentiers			
Si un comptoir de réception/billetterie/accueil partie abaissée à 86,5 cm de hauteur, avec dégagement minimal de 66,5 cm			
Fauteuil roulant disponible (*)			
Interrupteurs et panneaux de commandes d'ascenseur à hauteur maximale de 1,2 m			
Fontaine(s) avec gicleurs à hauteur maximale de 91,5 cm près de l'avant et commande automatique (*)			
Table(s) de pique-nique aménagées pour fauteuil roulant (*)			
Salle de spectacle, projection, etc. : places réservées pour fauteuil roulant. Indiquez le ratio fauteuil/siège			
Aires de stationnements réservées			

Critères d'accessibilité	A	B	C
SALLE DE TOILETTE			
Espace de manoeuvre de 1,5 m x 1,5 m dans la toilette			
Barre d'appui pour la toilette			
S'il y a absence de réservoir d'eau, présence d'une deuxième barre d'appui horizontale à l'arrière de la cuvette.			
Deuxième poignée pour la porte de la toilette (*)			
Loquet à hauteur maximale de 1 m			
Crochet porte-manteau à hauteur maximale de 1,4 m			
Zone de transfert à côté de la toilette d'une largeur de 87,5 cm			
Dégagement minimal sous le lavabo de 68,5 cm			
Robinet de type levier ou pat de détection de mouvement			
Miroir à hauteur maximale de 1 m			

RENSEIGNEMENTS ADDITIONNELS :

(*) Ce service n'est pas obligatoire pour l'obtention de la cote.